

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif et par visioconférence le mercredi 27 octobre 2021 à 19 h 30.

Sont présents dans la salle du conseil : Paolo Galati, président; Adam Gordon, vice-président et commissaire-parent; Melissa Wall, vice-présidente substitut et commissaire; Karla Abraham Di Francesco, Donna Anber, Vincent Cammisano, James Di Sano, Emilio Migliozi et Bob Pellerin, commissaires; Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Également présents dans la salle du conseil : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; et Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles.

Présents par visioconférence : Anick Brunet et Olivia Landry, commissaires; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Geoffrey Hipps, directeur des Services pédagogiques; Stephanie Krenn, directrice du Service des ressources humaines; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; Maxeen Jolin, coordonnatrice des communications; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Invités : Evangeline Alexander, Elena Awanda, Gianni Giacobbo, Raynie Platz, Nevena Popovic, Luca et Zachary Swaminadhan, Thomas White et Véronique Bond, directrice de l'école primaire de Morin-Heights.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale.

HEURE : 19 h 33

0.0 Ouverture de la séance

0.1 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.

0.2 Reconnaissance – voitures électriques

Le président fait savoir que, durant la séance de ce soir, le conseil rendra hommage à huit élèves qui, avec le généreux consentement de leurs familles, ont prêté leur image pour utilisation sur les nouvelles voitures électriques de la commission scolaire. Il souhaite la bienvenue à ces élèves et à leurs familles, ainsi qu'aux directions d'école qui participent à la séance sur la plateforme Zoom.

Il poursuit et donne les raisons qui ont motivé la commission scolaire à utiliser des voitures électriques en expliquant que le gouvernement du Québec avait commencé à encourager l'utilisation de véhicules électriques/hybrides il y a quelques années. Ainsi, en 2014, dans le but de diminuer les dépenses encourues par les employés du centre administratif devant se déplacer entre les écoles dans leurs véhicules personnels, la commission scolaire a fait la location de ses trois premières voitures hybrides (électriques et à essence) de marque Chevrolet Volt. La décision d'utiliser des voitures électriques s'est avérée la bonne, car elle a mené à des réductions de coûts.

Les contrats de location de ces véhicules sont arrivés à échéance en décembre 2020. S'appuyant sur la réussite de ses premières locations, la commission scolaire a décidé de faire l'acquisition de voitures entièrement électriques cette fois-ci, de marque Chevrolet Bolt.

Ce soir, le conseil des commissaires et la commission scolaire souhaitent remercier Evangeline Alexander, Elena Awanda, Gianni Giacobbo, Raynie Platz, Nevena Popovic, Luca et Zachary Swaminadhan, Thomas White et chacune de leurs familles pour leur participation à la promotion de ces voitures. La semaine dernière, les élèves ont reçu la visite des membres de l'équipe du Service des communications, qui ont pris ces élèves en photo avec « leur » voiture et leur ont offert un cadeau en guise de remerciement.

Les élèves, leurs familles et la directrice de l'école quittent la séance.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour
CC-211027-CA-0005

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que l'ordre du jour contenu au document n° CC-SWLSB-2021/10/27-CA-001 soit adopté sans modification.

Adoptée à l'unanimité

2.0 Approbation des procès-verbaux

2.1 23 juin 2021

Approbation
 du procès-verbal
 23 juin 2021
CC-211027-CA-0006

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 23 juin 2021, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique de la secrétaire générale.

Adoptée à l'unanimité

2.2 18 août 2021

Approbation
 du procès-verbal
 18 août 2021
CC-211027-CA-0007

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Emilo Migliozi que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 18 août 2021, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique de la secrétaire générale.

Adoptée à l'unanimité

2.3 6 octobre 2021

Approbation
 du procès-verbal
 6 octobre 2021
CC-211027-CA-0008

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 6 octobre 2021, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique de la secrétaire générale.

Adoptée à l'unanimité

3.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications explique les paramètres de la période de questions. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle il est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions.

Elle confirme qu'aucune question n'a été reçue pour la première période de questions.

4.0 Rapport du président

Le président présente son rapport mensuel comprenant les points suivants :

24 septembre 2021 – Participation à la soirée de retrouvailles de l'école secondaire Laval Senior avec le commissaire-parent Adam Gordon et la directrice générale. Beaucoup de personnes étaient présentes et il était très agréable de voir les gens réunis à nouveau.

25 septembre 2021 – Participation à la cérémonie de remise des diplômes de l'école secondaire de Rosemère avec le commissaire-parent Adam Gordon et le directeur général adjoint. La cérémonie a eu lieu en deux temps en raison des restrictions liées à la COVID-19.

3 octobre 2021 – Participation à la cérémonie de remise des diplômes de l'école secondaire Laval Senior en compagnie des commissaires Vincent Cammisano et James Di Sano, du commissaire-parent Adam Gordon et de la directrice générale. La cérémonie a également eu lieu en deux temps.

6 octobre 2021 – Assermentation à titre de président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Il est heureux et honoré d'avoir été élu à ce poste et remercie vivement l'équipe électorale de la commission scolaire d'avoir relevé le défi d'organiser l'élection scolaire en seulement quelques semaines.

16 octobre 2021 – Participation à la cérémonie de remise des diplômes de l'école secondaire de Joliette en compagnie du commissaire Bob Pellerin et du directeur général adjoint. L'excitation était palpable et agréable à voir.

Événements dans la communauté – commentaires des commissaires

Le commissaire James Di Sano fait savoir que, le 30 septembre dernier, il a eu l'occasion de parler au conseil étudiant de l'école secondaire. Ses membres sont des élèves passionnés et très intéressés par la politique. Ils ont posé beaucoup de questions menant à des discussions animées.

Le commissaire Bob Pellerin mentionne qu'il est très impressionné par le taux de réussite à l'école secondaire de Joliette cette année et le fait que près de la moitié des finissantes et finissants ont été reçus avec mention. Il félicite toutes les personnes qui ont participé à cette réussite.

Le président ajoute que ceci confirme le fait que la commission scolaire est en phase avec ses communautés.

La commissaire Donna Anber mentionne qu'elle a assisté, après la dernière séance de l'année scolaire 2020-2021, à la cérémonie de remise des diplômes de l'Académie de Sainte-Agathe. L'événement a eu lieu à l'extérieur pendant une belle soirée de juin. La commissaire Anber était accompagnée du président, de la commissaire-parent Tara Anderson et de la directrice générale.

Le président présente ses excuses pour avoir omis cet événement de son rapport.

Le commissaire-parent Adam Gordon fait savoir qu'il a aussi assisté à la cérémonie de remise des diplômes de l'école alternative Phoenix et que c'était un grand privilège pour lui d'avoir été présent. Il a aussi eu l'occasion de visiter l'école secondaire Mountainview le 30 septembre 2021 en compagnie des commissaires Donna Anber et Olivia Landry et du directeur général adjoint lors de la cérémonie de drapeau pour la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. L'événement était inspirant et respectueux. Le groupe a pu faire une visite de l'école. Alors qu'il ne s'agit pas d'une école traditionnelle, elle est une école importante de la commission scolaire.

La commissaire Anick Brunet fait savoir qu'elle a assisté au carnaval de la rentrée de l'école primaire Genesis en compagnie du président, des commissaires Vincent Cammisano et James Di Sano et du commissaire-parent Adam Gordon.

Le président salue le travail de tous les parents bénévoles et des membres du personnel scolaire qui ont contribué au succès de tous ces événements.

5.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente son rapport mensuel en commentant les faits suivants :

- L'utilisation et le déploiement continus, par la commission scolaire, de son plan d'engagement vers la réussite (PEVR), qui représente sa boussole de réussite;
- La vision et la mission de la commission scolaire relativement aux partenariats avec les parents, les employés et les groupes externes;
- L'objectif 5 du PEVR et les investissements faits dans l'infrastructure technologique de la commission scolaire : des équipements informatiques ont été ajoutés pour soutenir une augmentation de l'effectif et l'ouverture de quinze nouvelles classes de maternelle 4 ans, et des travaux d'infrastructure (13 projets) sont en cours dans des écoles sur notre territoire;
- Le PEVR continue à guider la commission scolaire vers son objectif, celui d'atteindre un taux de diplomation de 88 pour cent d'ici la fin de 2022. Le taux de diplomation actuelle est de 87,7 pour cent;
- Le budget initial de 187 152 403,00 \$ pour l'année scolaire 2021-2022;
- Les sommes provenant des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2021-2022 destinées aux écoles et aux centres totalisent 10 507 246,00 \$. Ces sommes sont presque cinq fois plus élevées que celles reçues il y a cinq ans et les élèves en bénéficient directement.

Occasions de fierté

- La capacité de reconnaître la contribution de tous dans le matériel publicitaire de la commission scolaire. Toutes les photos utilisées dans notre publicité et notre marketing sont celles d'élèves, d'employés, de parents ou de partenaires qui participent à la réussite éducative.
- 30 septembre 2021 – Les employés du centre administratif ont pris part à une marche de sensibilisation pour amasser de l'argent au profit du Fonds Gord Downie – Chanie Wenjack. L'objectif de 600 km a été dépassé et la somme de 345 \$ a été amassée.
- 15 octobre 2021 – Un tournoi de mini football drapeau a eu lieu avec l'aide des écoles primaires et secondaires de Laval et de RSEQ Sports Laval. Les écoles primaires McCaig, Pierre-Elliott-Trudeau, Souvenir et Saint-Paul y ont participé. Des remerciements vont à l'équipe des Panthers de l'école secondaire Laval Senior, aux bénévoles des écoles secondaires Laval Junior et Laval Senior et aux entraîneurs Johnny et Mike qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Une vidéo *Minute du Patrimoine* consacrée à Chanie Wenjack est présentée.

La commissaire Melissa Wall demande à ce que le conseil participe à l'événement lorsqu'il aura lieu l'an prochain.

Le président exprime son accord et mentionne que, alors que les membres du conseil aiment participer à des compétitions, le sujet est très important pour la commission scolaire pour plusieurs raisons. Il remercie la commissaire-parent Tara Anderson d'avoir porté ce sujet important à l'attention de la commission scolaire.

6.0 Affaires découlant du procès-verbal

6.1 Nomination et élection d'une présidence – comité central des élèves

Le président demande des propositions de candidatures pour le poste de présidence du comité central des élèves.

Le commissaire James Di Sano propose la commissaire Olivia Landry. La commissaire Landry accepte.

La période de mise en candidature est terminée, car il n'y a aucune autre proposition.

Nomination et élection
d'une présidence –
comité central des élèves

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination d'Olivia Landry à titre de présidente du comité central des élèves pour l'année scolaire 2021-2022.

CC-211027-CA-0009

Adoptée à l'unanimité

6.2 Nomination et élection d'une vice-présidence – comité central des élèves

Le président demande des propositions de candidatures pour le poste de vice-présidence du comité central des élèves.

La commissaire Olivia Landry propose le commissaire James Di Sano. Le commissaire Di Sano accepte.

En réponse à une question du commissaire Emilio Migliozi, il est précisé que la période de mise en candidature doit être terminée avant de pouvoir procéder au vote.

La période de mise en candidature est terminée, car il n'y a aucune autre proposition.

Nomination et élection
d'une vice-présidence –
comité central des élèves

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de James Di Sano à titre de vice-président du comité central des élèves pour l'année scolaire 2021-2022.

CC-211027-CA-0010

Adoptée à l'unanimité

7.0 Décisions du conseil

7.1 Comités consultatifs du conseil

7.1.1 Modifications à la procédure n° P2013-CA-08 : Comités administratif et pédagogique

Modifications à
la procédure
n° P2013-CA-08 :
*Comités administratif
et pédagogique*

ATTENDU QUE la dernière révision, par le conseil des commissaires, de la procédure n° P2013-CA-08 : *Comités administratif et pédagogique* remonte au 27 avril 2016;

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à une mise à jour et à une révision de la procédure pour assurer l'efficacité des comités consultatifs du conseil;

CC-211027-CA-0011

ATTENDU QUE ladite procédure s'appellera dorénavant la procédure P2013-CA-08 : *comités consultatifs*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à la procédure n° P2013-CA-08 : *Comités consultatifs* (auparavant *Comités administratif et pédagogique*).

Adoptée à l'unanimité

7.1.2 Élection des membres – comité consultatif - administration

En réponse à une question de la commissaire Melissa Wall, la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications précise que les mises en candidature seront faites l'une après l'autre et qu'une résolution sera présentée à la fin pour nommer tous les membres du comité.

Le président demande des propositions de candidatures pour les postes au comité consultatif – administration.

La commissaire Melissa Wall nomme le commissaire-parent Stéphane Henley et propose sa propre candidature. Le commissaire-parent Henley accepte.

Le commissaire James Di Sano nomme la commissaire Donna Anber. La commissaire Anber accepte, mais précise qu'elle préférerait siéger comme substitut. Le conseil accepte qu'elle soit nommée au poste de substitut n° 1.

Le commissaire Vincent Cammisano nomme le commissaire Bob Pellerin. Le commissaire Pellerin accepte.

La commissaire Karla Abraham Di Francesco nomme la commissaire Olivia Landry. La commissaire Landry accepte.

Le commissaire Bob Pellerin nomme le commissaire Emilio Migliozi. Le commissaire Migliozi accepte.

La commissaire Donna Anber nomme le commissaire James Di Sano. Le commissaire Di Sano accepte.

Le commissaire-parent Adam Gordon nomme la commissaire-parent Tara Anderson au poste de substitut n° 2. La commissaire-parent Anderson accepte.

La commissaire-parent Tara Anderson nomme le commissaire-parent Adam Gordon au poste de substitut n° 3. Le commissaire-parent Gordon accepte.

La période de mise en candidature est terminée, car il n'y a aucune autre proposition.

En réponse aux questions, la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications apporte les précisions suivantes :

- Le président n'a pas à être nommé au comité, car il en est automatiquement membre.
- La directrice générale et le président sont désignés d'office, mais le président a le droit de vote.

Élection des membres –
comité consultatif -
administration

CC-211027-CA-0012

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-211027-CA-0011 approuvant les modifications à la procédure n° P2013-CA-08 : *Comités consultatifs* (auparavant *Comités administratif et pédagogique*) (la Procédure);

ATTENDU QUE l'article 5.1 de la Procédure fixe la composition du comité consultatif – administration à six (6) commissaires;

ATTENDU QUE le président et la directrice générale sont des membres d'office du comité consultatif – administration;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la mise sur pied du comité consultatif – administration composé de six (6) commissaires, de trois (3) commissaires substitués, du président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et de la directrice générale ou de son délégué;

ET QUE les commissaires suivants soient nommés au comité consultatif – administration jusqu'à ce qu'ils soient remplacés :

James Di Sano
Stéphane Henley
Olivia Landry
Emilio Migliozi

Bob Pellerin
Melissa Wall
Donna Anber (commissaire substitut)
Tara Anderson (commissaire substitut)
Adam Gordon (commissaire substitut)

Adoptée à l'unanimité

Le président félicite toutes les personnes qui ont été nommées au comité consultatif – administration.

7.1.3 Nomination et élection d'une présidence – Comité consultatif - administration

Le président demande des propositions de candidatures pour le poste de présidence du comité consultatif – administration.

La commissaire Melissa Wall nomme le commissaire-parent Stéphane Henley. Le commissaire-parent Henley accepte.

La période de mise en candidature est terminée, car il n'y a aucune autre proposition.

Nomination et élection
d'une présidence – comité
consultatif - administration

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de Stéphane Henley à titre de président du comité consultatif – administration jusqu'à ce qu'il soit remplacé.

CC-211027-CA-0013

Adoptée à l'unanimité

Le président félicite le commissaire-parent Henley sur sa nomination comme président de ce nouveau comité.

7.1.4 Nomination et élection d'une vice-présidence – comité consultatif - administration

Le président demande des propositions de candidatures pour le poste de vice-présidence du comité consultatif – administration.

Le commissaire-parent Stéphane Henley nomme la commissaire Melissa Wall. La commissaire Wall accepte.

La période de mise en candidature est terminée, car il n'y a aucune autre proposition.

Nomination et élection
d'une vice-présidence –
comité consultatif -
administration

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Stéphane Henley que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de Melissa Wall à titre de vice-présidente du comité consultatif – administration jusqu'à ce qu'elle soit remplacée.

CC-211027-CA-0014

Adoptée à l'unanimité

7.1.5 Élection des membres – comité consultatif – réussite scolaire

Le président demande des propositions de candidatures pour les postes au comité consultatif – réussite scolaire composé de six (6) membres et de deux (2) substituts.

Le commissaire Vincent Cammisano nomme la commissaire-parent Tara Anderson. La commissaire-parent Anderson accepte.

La commissaire-parent Tara Anderson nomme le commissaire Vincent Cammisano. Le commissaire Cammisano accepte.

La commissaire Karla Abraham Di Francesco nomme la commissaire Anick Brunet. La commissaire Brunet accepte.

En réponse à une affirmation du commissaire-parent Adam Gordon, le président l'informe qu'il pourra proposer sa modification une fois toutes les périodes de mise en candidature terminées.

Le commissaire Vincent Cammisano nomme la commissaire Donna Anber. La commissaire Anber accepte.

La commissaire Donna Anber nomme la commissaire Karla Abraham Di Francesco. La commissaire Abraham Di Francesco accepte.

Le commissaire James Di Sano nomme le commissaire-parent Adam Gordon. Le commissaire-parent Gordon accepte.

Le commissaire Bob Pellerin nomme le commissaire-parent Stéphane Henley au poste de substitut n° 1. Le commissaire-parent Henley accepte.

Le commissaire-parent Stéphane Henley nomme la commissaire Olivia Landry au poste de substitut n° 2. La commissaire Landry accepte.

La période de mise en candidature est terminée, car il n'y a aucune autre proposition.

Le commissaire-parent Adam Gordon propose une modification.

Nomination additionnelle

CC-211027-CA-0015

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Adam Gordon et appuyé par le commissaire-parent Stéphane Henley qu'un troisième substitut soit nommé au comité consultatif – réussite scolaire.

Adoptée à l'unanimité

Le président rouvre la période de mise en candidature pour le poste de substitut n° 3.

Le commissaire-parent Adam Gordon nomme la commissaire Melissa Wall au poste de substitut n° 3. La commissaire Wall accepte.

La période de mise en candidature est terminée, car il n'y a aucune autre proposition.

Élection des membres –
comité consultatif –
réussite scolaire

CC-211027-CA-0016

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-211027-CA-0011 approuvant les modifications à la procédure n° P2013-CA-08 : *Comités consultatifs* (auparavant *Comités administratif et pédagogique*) (la Procédure);

ATTENDU QUE l'article 5.1 de la Procédure fixe la composition du comité consultatif – réussite scolaire à six (6) commissaires;

ATTENDU QUE le président et la directrice générale sont des membres d'office du comité consultatif – réussite scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Karla Abraham Di Francesco que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la mise sur pied du comité consultatif – réussite scolaire composé de six (6) commissaires, de trois (3) commissaires substitués, du président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et de la directrice générale ou de son délégué;

ET QUE les commissaires suivants soient nommés au comité consultatif – réussite scolaire jusqu'à ce qu'ils soient remplacés :

Karla Abraham Di Francesco	Vincent Cammisano
Donna Anber	Adam Gordon
Tara Anderson	Stéphane Henley (commissaire substitut)
Anick Brunet	Olivia Landry (commissaire substitut)
	Melissa Wall (commissaire substitut)

Adoptée à l'unanimité

Le président félicite toutes les personnes nommées au comité consultatif – réussite scolaire.

7.1.6 Nomination et élection d'une présidence – comité consultatif – réussite scolaire

Le président demande des propositions de candidatures pour le poste de présidence au comité consultatif – réussite scolaire.

Le commissaire Vincent Cammisano nomme la commissaire-parent Tara Anderson. La commissaire-parent Anderson accepte.

La période de mise en candidature est terminée, car il n'y a aucune autre proposition.

Nomination et élection
d'une présidence – comité
consultatif – réussite
scolaire

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de Tara Anderson à titre de présidente du comité consultatif – réussite scolaire jusqu'à ce qu'elle soit remplacée.

Adoptée à l'unanimité

CC-211027-CA-0017

7.1.7 Nomination et élection d'une vice-présidence – comité consultatif – réussite scolaire

Le président demande des propositions de candidatures pour le poste de vice-présidence au comité consultatif – réussite scolaire.

La commissaire-parent Tara Anderson nomme le commissaire Vincent Cammisano. Le commissaire Cammisano accepte.

La période de mise en candidature est terminée, car il n'y a aucune autre proposition.

Nomination et élection
d'une vice-présidence –
comité consultatif –
réussite scolaire

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de Vincent Cammisano à titre de vice-président comité consultatif – réussite scolaire jusqu'à ce qu'il soit remplacé.

Adoptée à l'unanimité

CC-211027-CA-0018

7.1.8 Élection des membres – comité consultatif de transport

En réponse à une demande du président, la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications informe le conseil que la mise sur pied d'un comité consultatif de transport est obligatoire en vertu de *Règlement sur le transport des élèves*, qui fait aussi obligation au conseil de nommer deux commissaires au comité.

Le président demande des propositions de candidatures pour deux postes au comité consultatif de transport.

La commissaire-parent Tara Anderson nomme la commissaire Donna Anber. La commissaire Anber accepte.

Le commissaire Vincent Cammisano nomme le commissaire-parent Adam Gordon. Le commissaire Gordon accepte.

La période de mise en candidature est terminée, car il n'y a aucune autre proposition.

Élection des membres –
comité consultatif de
transport

CC-211027-CA-0019

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-211027-CA-0001 approuvant les modifications à la procédure n° P2013-CA-08 : *Comités consultatifs* (auparavant *Comités administratif et pédagogique*);

ATTENDU QUE la composition du comité consultatif de transport est déterminée par le *Règlement sur le transport des élèves* (le Règlement);

ATTENDU QU'en vertu du Règlement, deux (2) commissaires doivent être nommés au comité consultatif de transport;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires suivants au comité consultatif de transport jusqu'à ce qu'ils soient remplacés :

Donna Anber

Adam Gordon

Adoptée à l'unanimité

7.1.9 Élection des membres – comité d'appel

Le président demande des propositions de candidatures pour les postes au comité d'appel.

La commissaire Karla Abraham Di Francesco nomme la commissaire Olivia Landry. La commissaire Landry accepte.

La commissaire Donna Anber nomme la commissaire-parent Tara Anderson. La commissaire Anderson accepte.

Le commissaire Bob Pellerin nomme la commissaire Melissa Wall. La commissaire Wall accepte.

La commissaire Melissa Wall nomme le commissaire-parent Adam Gordon. Le commissaire-parent Gordon accepte.

La commissaire Olivia Landry nomme le commissaire James Di Sano. Le commissaire Di Sano accepte.

La période de mise en candidature est terminée, car il n'y a aucune autre proposition.

Élection des membres –
comité d'appel

CC-211027-CA-0020

ATTENDU QUE les articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique* offre à la commission scolaire l'option de désigner une personne ou d'instituer un comité de révision d'une décision concernant un élève;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a institué un comité d'appel pour examiner de telles demandes conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* et de la politique n° 2000 CA-03 : *Révision d'une décision concernant un élève*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Adam Gordon que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires suivants au comité d'appel jusqu'à ce qu'ils soient remplacés :

Donna Anber	Adam Gordon
Tara Anderson	Melissa Wall
James Di Sano	

ET QUE la présente résolution remplace la résolution n° CC-181212-CA-0108.

Adoptée à l'unanimité

Le président félicite tous les commissaires nommés aux divers comités. Il remercie tout spécialement la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications pour tout le travail qu'elle a fait pour modifier la politique afin d'y intégrer ces nouveaux comités et, de façon générale, pour son excellent travail.

7.2 Ressources humaines

7.2.1 Engagement de chargés de projet

Engagement de
chargés de projet

CC-211027-HR-0021

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-210623-HR-0133 approuvant l'organigramme administratif qui est entré en vigueur au début de l'année scolaire 2021-2022;

ATTENDU QUE deux (2) postes de chargé de projet sont actuellement vacants;

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier* (les politiques de gestion);

ATTENDU QUE les postes ont été affichés et que le comité de sélection a mené les entrevues le 1^{er} octobre 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage les personnes suivantes à titre de chargé de projet, conformément aux politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier :

Nom	Date d'entrée en fonction
Lucian Tataru	22 novembre 2021
Jameson Cunningham	1 ^{er} novembre 2021

Adoptée à l'unanimité

Le président félicite chacun des candidats et leur souhaite bonne chance dans leur nouvelle fonction.

M. Jameson Cunningham remercie son conseil d'avoir retenu sa candidature en ajoutant qu'il est très excité à l'idée de travailler pour la commission scolaire et il remercie les membres du comité de sélection de leur soutien.

La directrice du Service des ressources humaines mentionne que le comité de sélection était très impressionné par ces candidats en ajoutant que l'entrevue avec M. Cunningham était très bonne et que son potentiel au sein de la commission scolaire est énorme.

7.2.2 Engagement d'une direction adjointe du Service des ressources financières

La directrice du Service des ressources humaines fait savoir que le poste de direction adjointe du Service des ressources financières a été affiché dès que la directrice adjointe actuelle a annoncé son départ à la retraite. Le but était de prévoir une période raisonnable pour la transition.

Engagement d'une direction adjointe du Service des ressources financières

CC-211027-HR-0022

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-210623-HR-0133 approuvant l'organigramme administratif qui est entré en vigueur au début de l'année scolaire 2021-2022;

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe du Service des ressources financières sera vacant à compter du 21 janvier 2022;

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier* (les politiques de gestion);

ATTENDU QUE le poste a été affiché et que le comité de sélection a mené les entrevues le 27 octobre 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage M^{me} Judith Lagacé à titre de directrice adjointe du Service des ressources financières, conformément aux politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, en vigueur le 22 janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité

Le président félicite M^{me} Lagacé pour sa promotion.

M^{me} Lagacé répond qu'elle est très heureuse et reconnaissante pour cette occasion et ce défi.

La directrice du Service des ressources humaines ajoute que M^{me} Lagacé occupe le poste de coordonnatrice des ressources financières depuis sept ans et qu'elle est une CPA avec de fortes compétences en leadership.

7.3 Ressources matérielles et transport

7.3.1 PQI 2022-2032

En réponse à une question du vice-président, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport indique qu'il devra examiner sa question concernant le terme « bus lay-by » utilisé dans la résolution.

À la demande du vice-président, le président demande une pause de cinq minutes.

La séance reprend.

HEURE : 21 h 08

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport informe le conseil que l'école primaire Crestview ne dispose pas d'un débarcadère adéquat pour ses autobus et la commission scolaire veut également s'assurer qu'un débarcadère est aménagé dans la nouvelle école, et il ajoute que « drop-off » est aussi désigné par le mot « lay-by ».

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications fait savoir qu'il a été porté à son attention que la date de mise en vigueur indiquée dans la résolution n° CC-211027-HR-0022 devrait être le 31 janvier 2022 et non 2021.

Le conseil convient qu'elle devrait être changée.

Plan québécois des
infrastructures (PQI)
2022-2032

CC-211027-MR-0023

ATTENDU QUE, tous les ans, le gouvernement alloue des fonds aux commissions scolaires et aux centres de services scolaires pour aider à la construction et à l'agrandissement des écoles et des centres;

ATTENDU QUE les commissions scolaires et les centres de services scolaires doivent présenter leurs demandes tous les ans au moyen du Plan québécois des infrastructures (PQI);

ATTENDU QUE les besoins prioritaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) ont été évalués;

ATTENDU QUE, pour la région de Laval, une demande a été faite pour la construction d'une nouvelle école adaptée à ses élèves ayant des besoins particuliers;

ATTENDU QUE cette nouvelle école est essentielle, car l'espace dont dispose l'école primaire Crestview est insuffisant pour servir ses élèves, dont la plupart ont des besoins complexes sur le plan physique, intellectuel, affectif et social;

ATTENDU QUE de plus grandes salles de classe sont nécessaires pour bien servir ces élèves, car ceux-ci requièrent de nombreuses ressources et du matériel adapté;

ATTENDU QUE des locaux additionnels sont nécessaires pour permettre aux membres du personnel professionnel, dont les orthophonistes, les ergothérapeutes et les psychologues, de soutenir adéquatement ces élèves;

ATTENDU QUE l'école primaire Crestview ne dispose pas d'un nombre suffisant de blocs sanitaires adaptés pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'hygiène;

ATTENDU QUE des salles sensorielles supplémentaires sont nécessaires pour les élèves ayant des besoins particuliers qui utilisent souvent du matériel spécifique pour pratiquer l'autorégulation émotionnelle;

ATTENDU QUE l'école primaire Crestview bénéficierait aussi grandement d'un débarcadère réservé aux véhicules adaptés;

ATTENDU QUE la CSSWL et le conseil d'établissement de l'école primaire Crestview ont tous les deux informé le ministère de l'Éducation, à l'aide de leurs résolutions respectives, des difficultés qu'éprouve l'école à répondre aux besoins de ses élèves, dont le nombre est en augmentation, au sein de ses installations actuelles;

ATTENDU QUE la construction de trois (3) nouvelles écoles a été demandée pour servir les secteurs 5, 6 et 7 dans la région des Laurentides afin de résoudre le problème de surcapacité des écoles primaires McCaig, Pierre-Elliott-Trudeau, Saint-Jude, Mountainview et Laurentia et de répondre à la demande en matière d'inscriptions prévues dans la région;

ATTENDU QUE les conseils d'établissement des écoles primaires McCaig, Pierre-Elliott-Trudeau, Saint-Jude, Mountainview et Laurentia ont indiqué que leur école respective fonctionne actuellement en surcapacité;

ATTENDU QUE l'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau n'a pas été en mesure d'accepter toutes les demandes d'inscription en maternelle 4 ans en raison d'un manque d'espace;

ATTENDU QUE l'école primaire de Sainte-Adèle, dans la région des Laurentides, ne dispose pas d'un gymnase;

ATTENDU QUE le PQI 2022-2032 comprend une demande pour la construction d'un gymnase pour les élèves de l'école primaire de Sainte-Adèle;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la construction d'une (1) nouvelle école dans la région de Laval, de trois (3) nouvelles écoles dans la région des Laurentides, et d'un gymnase à l'école primaire de Sainte-Adèle, qui sont les demandes faites au moyen du Plan québécois des infrastructures 2022-2032;

ET QUE ces demandes faites au moyen du Plan québécois des infrastructures soient présentées au ministère de l'Éducation au plus tard le 29 octobre 2021.

Adoptée à l'unanimité

7.3.2 Plan pluriannuel

En réponse à une question du commissaire Commissioner Emilio Migliozi, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport indique que la formulation en question provient du MEQ.

Plan pluriannuel

CC-211027-MR-0024

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite répondre à des besoins prioritaires dans ses écoles et ses centres;

ATTENDU QUE les écoles et les centres ont exprimé leurs besoins;

ATTENDU l'application de la mesure 50621 (*Maintien des bâtiments*) et de la mesure 50622 (*Résorption du déficit de maintien*) visant à financer les projets conçus pour répondre à ces besoins;

ATTENDU QUE la liste des projets d'investissement en immobilisations pour les années scolaires 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 et leur budget respectif sont compris dans le document n° SWLSB-2021/10/27-MR-001;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le plan pluriannuel 2021-2025, tel qu'il apparaît au document n° SWLSB-2021/10/27-MR-001.

Adoptée à l'unanimité

7.3.3 Rectificatifs de commande – nettoyage du système de ventilation – école secondaire régionale Laurentian

Rectificatifs de commande

Nettoyage du système de ventilation – école secondaire régionale Laurentian

CC-211027-MR-0025

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° EC-210224-MR-0074 octroyant le contrat de nettoyage du système de ventilation de l'école secondaire régionale Laurentian à l'entreprise Max Oxygène Pur inc., au coût total de 96 171,00 \$, avant les taxes, ou 102 794,06 \$, taxes nettes;

ATTENDU QUE des rectificatifs de commande totalisant 56 412,18 \$, avant les taxes, ou 60 297,15 \$, taxes nettes, ont dû être apportés durant les travaux relativement au nettoyage de sections additionnelles qui n'avaient pas été indiquées dans les plans du bâtiment;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les rectificatifs de commande totalisant 56 412,18 \$, avant les taxes, ou 60 297,15 \$, taxes nettes;

ET QUE le coût total du projet, y compris les rectificatifs de commande, soit majoré à 152 583,18 \$, avant les taxes, ou 163 091,20 \$, taxes nettes.

Adoptée à l'unanimité

7.3.4 Coûts associés aux services de transport – COVID-19 (2021-2022)

En réponse à une question du vice-président, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport précise qu'il s'agit d'environ 158 autobus scolaires.

Coûts associés aux services de transport - COVID-19 (2021-2022)

CC-211027-MR-0026

ATTENDU QUE les entreprises de transport devront supporter des coûts additionnels pour l'achat de produits de désinfection pour les autobus, les minibus et les fourgonnettes selon les directives de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ);

ATTENDU QUE les entreprises de transport devront supporter des coûts additionnels pour l'achat d'équipement de protection individuelle (EPI) pour les conducteurs et les élèves (masques, gants, visières), conformément aux recommandations de l'INSPQ;

ATTENDU QU'une étude a été menée par l'INSPQ en collaboration avec la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) pour établir des directives en matière de prix relativement aux coûts additionnels engendrés par la pandémie que doivent supporter les entreprises de transport;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Karla Abraham Di Francesco que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le paiement de toutes les factures pour l'année scolaire 2021-2022 selon la tarification ci-dessous (taxes non comprises) établie à la suite de l'étude concernant les coûts additionnels engendrés par la pandémie que devront supporter les entreprises de transport :

Dépenses relatives aux équipements de protection individuelle (masques pour les conducteurs et les élèves, visières, gants, etc.)	233 \$ par véhicule, par année	
Coût associé à la désinfection	Autobus	7,91 par jour, par circuit
	Minibus	4,98 par jour, par circuit
	Fourgonnette	2,55 par jour, par circuit

Adoptée à l'unanimité

7.4 ACSAQ

7.4.1 Nominations au conseil d'administration de l'ACSAQ

Le président informe le conseil que la commissaire Melissa Wall l'a avisé qu'elle ne cherchera pas à obtenir un poste au conseil d'administration de l'ACSAQ dans le cadre du prochain mandat de ce dernier et qu'elle ne sera pas en mesure de terminer les derniers mois du mandat actuel, étant donné qu'il a été prolongé jusqu'en janvier 2022.

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications fait savoir que, lors de la préparation du fichier de la présente séance, la commission scolaire n'était pas au courant de la décision de la commissaire Wall. C'est la raison pour laquelle le projet de résolution porte sur le prochain mandat, mais si le conseil est d'accord, le texte du projet pourrait être modifié comme suit : *pour les derniers mois du mandat actuel*.

Le conseil exprime son accord.

Le président demande des propositions de candidatures pour le poste au conseil d'administration de l'ACSAQ pour les derniers mois du mandat de 2019-2021.

Le commissaire Emilio Migliozi nomme le président. Le président refuse en expliquant qu'il est déjà membre du conseil d'administration de l'ACSAQ.

La commissaire Melissa Wall nomme la commissaire Donna Anber. La commissaire Anber accepte.

La période de mise en candidature est terminée, car il n'y a aucune autre proposition.

Nomination au conseil
d'administration de
l'ACSAQ

ATTENDU QUE les statuts et les règlements de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) stipulent que le mandat des membres siégeant à son conseil d'administration est de deux (2) ans;

CC-211027-CA-0027

ATTENDU QUE le mandat actuel des membres du conseil d'administration a été prolongé jusqu'au mois de janvier 2022 en raison des élections scolaires du 26 septembre 2021;

ATTENDU QUE l'ACSAQ a fait savoir que son conseil d'administration sera formé au mois de janvier 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Adam Gordon que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de Donna Anber au conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) pour les derniers mois du mandat actuel.

Adoptée à l'unanimité

Une discussion s'ensuit concernant les propositions de candidatures pour le mandat de 2021-2023 du conseil d'administration de l'ACSAQ afin que les nominations soient faites avant la date limite de janvier. Il est suggéré que ceci soit fait à la prochaine séance.

8.0 Points d'information

8.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Le commissaire James Di Sano fait savoir que les membres de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier ont fait une visite du Centre de la nature et des sciences d'Arundel ainsi qu'une visite des installations pour voir de quelle façon le centre pourrait bénéficier de l'aide de la Fondation. L'endroit est magnifique et il faut le maintenir en bon état et en faire la promotion.

Une discussion s'ensuit. Il est mentionné qu'il s'agit d'un bel endroit pour des activités éducatives en plein air et qu'il mérite d'être entretenu adéquatement. Il est possible d'en faire la location aux écoles et aux centres de la commission scolaire, à d'autres commissions scolaires et aux familles.

En réponse à une suggestion du vice-président, le président fait savoir qu'une initiative concernant le centre a été discutée avec la directrice générale, mais en raison de la pandémie, il n'a pas été possible d'aller de l'avant.

8.2 Rapport des commissaires-parents

8.2.1 Rapport du comité de parents

Le président du comité de parents, le commissaire-parent Adam Gordon, informe le conseil que, pour la première fois depuis plusieurs années, le comité de parents comprend un délégué de chaque école de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Grâce aux efforts collectifs, le nombre de parents souhaitant s'impliquer est en augmentation. Il remercie les membres du comité de parents pour l'honneur d'être son président pour le troisième mandat.

8.2.2 Rapport du comité consultatif EHDA

Le commissaire-parent Stéphane Henley fait savoir que le rapport complet du comité est compris au fichier de la séance et il poursuit en mentionnant que les ateliers dans le cadre de la deuxième édition de l'événement annuel *Embracing Diversity* auront lieu le 18 janvier 2022. L'événement a été affiché sur la page Facebook et une publicité plus officielle est à venir.

Le président félicite le commissaire-parent Henley pour sa réélection à titre de président du comité consultatif EHDA.

8.3 Rapport de l'ACSAQ

Le président fait la mise à jour suivante :

- L'assemblée générale annuelle aura lieu en janvier 2022;
- Le projet de loi 96 : *Loi sur la langue officielle et commune du Québec* est rendu à l'étape de l'étude;
- Une décision sur la contestation judiciaire de la loi 40 devrait être rendue en décembre ou en janvier.

8.4 Procès-verbal des séances du comité exécutif du 9 juillet et du 20 août 2021

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications fait savoir que, conformément à la délégation des fonctions et pouvoirs de la commission scolaire, le comité exécutif doit rendre compte au conseil des activités accomplies pendant l'été.

En réponse à une question du vice-président, le président explique que le comité exécutif de la commission scolaire exerce, chaque année, tous les pouvoirs décisionnels du conseil pendant les mois de juillet et d'août.

9.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications fait savoir qu'aucune question n'a été posée, mais qu'un commentaire a été reçu d'un parent. Ce parent remercie la commission scolaire pour ses histoires inspirantes et lui exprime sa gratitude pour le fait que ses enfants fréquentent cette commission scolaire.

10.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

11.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

12.0 Clôture

Le président dit qu'il est très heureux d'avoir été élu pour un deuxième mandat à titre de président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et qu'il est impatient de relever les nombreux défis des prochaines années et de voir les grandes choses que nous allons accomplir.

Il mentionne que, même si la pandémie de la COVID-19 est toujours présente, la dernière bonne nouvelle est que les enfants de 5 à 11 ans auront bientôt accès à la vaccination.

Il poursuit en indiquant que les deux dernières années ont été éprouvantes, mais que nous devons tous être fiers, car nous avons fait preuve de solidarité et avons accompli de belles choses, ce qui nous a rendus plus forts. Merci aux élèves, aux employés, aux parents et à tous les membres de la communauté pour leur collaboration et leur soutien.

Seul, on va plus vite; ensemble, on va plus loin.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 21 h 34

PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 24 novembre 2021